

PÉDAGOGIE & ANDRAGOGIE

IA copilote pédagogique

Aussi écrit : copilote pédagogique - assistant IA pédagogique - IA copilote - copilote IA en formation - IA assistante pédagogique

DÉFINITION

Assistant d'intelligence artificielle générative intégré à un parcours de formation, qui aide l'apprenant à rédiger, reformuler et structurer ses travaux. Sa vocation est d'épauler, non de remplacer : la production reste sous la supervision du formateur, qui conserve la responsabilité pédagogique et l'évaluation. Se distingue de l'outil isolé (Copilot, ChatGPT, Perplexity) par son inscription dans une intention pédagogique explicite et un cadre d'usage défini.

Un apprenant bloque sur une synthèse de formation. Il ouvre un assistant conversationnel, lui demande de reformuler son idée, et repart avec plusieurs pistes de rédaction. C'est le terrain de l'IA copilote pédagogique : un appui qui aide à rédiger, reformuler et structurer un travail de formation, sans se substituer au formateur ni à l'évaluation. La différence avec un outil d'IA isolé ne tient pas à la technologie, mais au cadre posé autour de son usage.

Qui fait quoi, entre l'outil, le copilote et le formateur

Outil d'IA générative isolé (ChatGPT, Copilot, Perplexity...)

- Ce qu'il apporte : Répond à une demande, sans lien avec un objectif de formation
- Ce qui reste hors de son rôle : Aucune consigne, aucun cadre, aucune supervision pédagogique

IA copilote pédagogique

- Ce qu'il apporte : Aide à rédiger, reformuler et structurer un travail, dans les limites fixées par le formateur
- Ce qui reste hors de son rôle : Ne certifie rien, ne prouve pas la compétence de l'apprenant

Formateur

- Ce qu'il apporte : Définit ce qui peut être délégué à l'IA, vérifie, évalue en situation réelle
- Ce qui reste hors de son rôle : Ne peut pas empêcher l'apprenant d'utiliser l'IA une fois en poste

Le cadre, pas l'outil, fait la différence

Un outil d'IA générative existe indépendamment de toute intention pédagogique. Le copilote pédagogique, lui, est encadré. Le formateur définit ce que l'apprenant peut déléguer - la mise en forme, la reformulation, un plan de travail - et ce qui reste de sa responsabilité pleine : le raisonnement, la preuve de compétence, l'évaluation en situation. L'IA aide à produire. Elle ne certifie pas.

Le rôle du formateur se déplace, il ne disparaît pas

Le Centre Inffo a posé la question qui dérange : la formation peut-elle se passer des formateurs ? Sa réponse est négative. L'IA déplace le rôle du formateur vers l'accompagnement, la vérification et le cadrage. Elle ne l'efface pas. Un apprenant qui délègue sans comprendre n'apprend pas. Un formateur qui interdit tout passe à côté d'un outil que ses apprenants utiliseront de toute façon, une fois en poste.

Le vrai risque, ce n'est pas l'outil

Sans cadre, le copilote produit un texte fluide, mais parfois faux - voir l'hallucination IA. L'apprenant confond alors l'aisance de rédaction avec la maîtrise réelle de la compétence. Avec un cadre - consignes explicites, relecture critique, évaluation en conditions réelles - il devient un levier de clarté plutôt qu'un raccourci. Pour un adulte en reconversion, savoir travailler avec une IA sans se laisser déposséder de son jugement est déjà une

compétence professionnelle à part entière.

Deux situations concrètes

Un homme de 42 ans, bloqué sur une synthèse de formation

Il refermait son cahier à chaque blocage rédactionnel. Depuis qu'un copilote pédagogique est intégré à son parcours, il ouvre l'assistant, lui demande de reformuler son idée, et repart avec plusieurs pistes de rédaction. Le formateur a fixé la règle en amont : l'IA aide à mettre en mots, elle ne remplace pas la preuve de compétence attendue en situation réelle. Face à l'évaluation qui compte, il reste seul.

Une femme de 39 ans, formatrice, qui découvre l'usage de l'IA chez ses apprenants

Elle a d'abord voulu l'interdire. Elle a fini par cadrer : ce que l'apprenant peut déléguer à l'IA - mise en forme, reformulation, plan de travail - et ce qui reste de sa responsabilité - le raisonnement, la preuve de la compétence. Elle vérifie. Elle évalue en situation réelle. Un apprenant qui utilisera l'IA de toute façon une fois en poste, autant qu'il apprenne à le faire dans un cadre.

Les erreurs fréquentes

- Interdire purement et simplement l'IA en formation : l'apprenant l'utilisera de toute façon une fois en poste, sans avoir appris à le faire avec un cadre.
- Laisser l'apprenant utiliser un copilote sans consignes explicites : il confond alors la fluidité du texte produit avec la maîtrise réelle de la compétence.
- Ne pas prévoir de relecture critique ni d'évaluation en situation réelle : rien ne vérifie que le raisonnement derrière le texte est bien celui de l'apprenant.
- Confondre un outil d'IA isolé (ChatGPT, Copilot, Perplexity) et un copilote pédagogique encadré : la nuance conditionne tout le reste.
- Ne pas nommer ce qui reste de la responsabilité de l'apprenant, le raisonnement et la preuve de compétence : sans cette clarté, l'évaluation elle-même perd son sens.

Pour votre reconversion

- Devenir formateur, c'est déjà apprendre à cadrer l'usage de l'IA avec des apprenants : la formation de formateur professionnel d'adultes.
- Le sujet dépasse la seule salle de formation : notre approche de l'IA et la reconversion.
- Pour situer un outil d'IA isolé face au copilote encadré : la fiche Copilot.
- Pour comprendre ce que produit réellement une IA générative : la fiche IA générative.
- Pour aller plus loin sur la formulation des consignes à l'IA : la fiche prompt engineering.

À RETENIR

- Un copilote pédagogique aide l'apprenant à rédiger, reformuler et structurer un travail, sans remplacer ni le formateur ni l'évaluation.
- La différence avec un outil d'IA isolé (ChatGPT, Copilot, Perplexity) tient au cadre : consignes explicites du formateur et responsabilité pédagogique maintenue.
- Sans supervision, un texte produit avec fluidité peut masquer l'absence de maîtrise réelle de la compétence évaluée.
- Le formateur définit ce qui peut être délégué à l'IA - mise en forme, reformulation, plan de travail - et ce qui reste de la responsabilité de l'apprenant : le raisonnement et la preuve de compétence.

SOURCES

OFFICIELLES & RÉGLEMENTAIRES

- Centre Inffo - « Avec l'IA, la formation peut-elle se passer des formateurs ? » (6 janvier 2025)
<https://www.centre-inffo.fr/site-centre-inffo/actualites-centre-inffo/le-quotidien-de-la-formation-actualite-formation-professionnelle-apprentissage/articles-2025/avec-lia-la-formation-peut-elle-se-passer-des-formateurs-2> (consulté 2026-07-11)
- Centre Inffo - « Corolair, un nouvel assistant IA au service des formateurs et apprenants » (19 décembre 2023)
<https://www.centre-inffo.fr/site-centre-inffo/actualites-centre-inffo/le-quotidien-de-la-formation-actualite-formation-professionnelle-apprentissage/articles-2023/corolair-un-nouvel-assistant-ia-au-service-des-formateurs-et-apprenants> (consulté 2026-07-11)
- Centre Inffo - « Les outils d'IA générative dans l'enseignement et la formation professionnelle » (4 avril 2023)
<https://www.centre-inffo.fr/site-centre-inffo/les-outils-dia-generative-dans-lenseignement-et-la-formation-professionnelle> (consulté 2026-07-11)

ACADÉMIQUES

- EPALE (Commission européenne) - Conférence-débat « Intelligence artificielle et numérique... atouts pour l'éducation et la formation ? » (19 septembre 2024, Liège)
<https://epale.ec.europa.eu/fr/content/conference-debat-epale-intelligence-artificielle-et-numeriqueatouts-pour-leducation-et-la> (consulté 2026-07-11)

Fiche extraite du Glossaire de la formation professionnelle.

Auteur : Benjamin Duplaa - directeur IFPA Poitiers, 15 ans d'accompagnement reconversion à Bordeaux, France.

Version à jour (les règles évoluent) : benjaminduplaa.com/lexique/ia-copilote-pedagogique
Diffusion libre - citation appréciée.



Scanner pour ouvrir le PDF